

Séance de clôture

Présentation du rapport général
Clôture officielle de la rencontre

A la fin des années 60, dans un roman célèbre, Norman Miller se demandait “pourquoi nous sommes au Vietnam”, c’est la question que je pense, beaucoup d’entre vous, et entre nous, nous nous sommes posée. Je crois que, pour nous autres francophones des autres continents, nous avons le désir d’y être et pour nos amis vietnamiens, ils nous l’ont exprimé assez clairement à plusieurs reprises, parce que nous y sommes aujourd’hui les bienvenus. Pour ne pas verser dans l’angélisme, comme le disait Bernard Attali tout à l’heure, parce qu’il y a une réelle convergence d’intérêts et c’est seulement sur la base de convergence d’intérêts que l’on peut mener des grandes opérations. Il nous a été expliqué très clairement par nos interlocuteurs et amis vietnamiens, que pour le Vietnam, engagé dans une politique de renouveau depuis 7 ans, la Francophonie est une carte politique de plus, un outil dans sa palette diplomatique et politique, une manière de ne pas être enclavé dans un seul système, dans un seul réseau et, effectivement, le Vietnam, comme le Laos, comme le Cambodge, la Thaïlande, parce que ce sont des pays dont des représentants sont intervenus à cette tribune, appartient à une zone géographique, celle de l’ANSEA, sigle que je préfère à celui de ASEAN puisqu’il est officiel, en France, en tout cas et c’est une autre forme, un autre maillage, un autre réseau, pour son insertion à la fois dans la région et dans le monde.

Et en particulier, ceci a été souligné à plusieurs reprises, pour ses contacts avec l’Union Européenne au sein de laquelle les pays francophones, le Luxembourg, la Belgique et la France ont vocation à être les meilleurs porte-parole. Donc, du point de vue vietnamien les choses ont été exprimées très clairement avec une totale franchise.

De notre point de vue francophone non-asiatique, il est évident aussi que nous y avons un intérêt. Le Vietnam et les pays limitrophes sont un indispensable point d’ancrage asiatique à cet ensemble que je ne sais s’il faut qualifier, pour l’instant encore, de géopolitique, un point d’ancrage dans une zone qui est celle qui connaît la plus forte croissance mondiale aujourd’hui et un ancrage avec un pays, je dois le dire, dont la tradition, dont l’histoire de résistance, la volonté farouche d’indépendance, qui lui ont valu, pendant ces années de lutte, l’admiration du monde entier font que c’est un atout important pour la Francophonie.

Et je dirai là, en tant que Français, que le désir du Vietnam de prendre toute sa place dans le mouvement francophone est aussi une façon de clouer le bec en France, à certains

qui considèrent que la Francophonie est encore marquée du sceau, de la tare du néocolonialisme. Je pense que le Vietnam ne peut certainement pas être soupçonné de donner dans le néocolonialisme. Donc, la présence du Vietnam dans le mouvement francophone est un énorme atout pour ce mouvement dans son ensemble. De surcroît, la présence du Vietnam légitime encore davantage l'ambition qu'a la communauté ou le mouvement francophone d'être une sorte de modèle réduit, réduit mais quand même avec une taille conséquente, des rapports Nord-Sud.

Si nous, francophones qui sommes à cheval sur le Nord riche et le Sud, moins riche et parfois très pauvre, sommes capables de donner l'exemple de solidarité entre nous, alors je crois que cet exemple, aura une valeur pour l'ensemble de la planète. A ceci j'ajoute, ça été dit par plusieurs intervenants qu'entre, sinon les francophones, du moins entre les français et les Vietnamiens, il y a aussi une vieille connivence, même une certaine complicité, malgré l'épisode colonial. Donc, il y a une véritable convergence d'intérêts.

Le deuxième point que je voulais souligner c'est que la présence forte du Vietnam, du Laos, du Cambodge dans le mouvement francophone, permet de mettre à l'épreuve, justement la flexibilité de la Francophonie. Il ne faut pas nous leurrer, la Francophonie est très minoritaire dans ces pays et elle est encore plus minoritaire dans la région. Donc il faut adapter notre mode d'agir, nos concepts à cette réalité-là. Ceci nous impose, en particulier, d'avoir une relation différente avec l'anglais de celle que nous aurions dans d'autres parties du monde. Nous ne pouvons pas raisonner au Vietnam comme nous raisonnerions, je ne sais pas, au Brésil par exemple. Et ceci donne une autre valeur au concept qui est celui de l'AUPELF-UREF de français comme langue seconde. Le français ne va pas de soit, ici. Sa présence requiert du volontarisme des deux côtés mais dans une perspective d'intérêts communs. C'est seulement s'il y a intérêts communs que les choses peuvent marcher. Alors ce déficit démographique, en quelque sorte, ne peut être comblé que par un excédent économique et un accompagnement politique fort. Nos amis Vietnamiens nous l'ont dit, l'avenir du français, dans cette région du monde dépend pour une très grande part – et directement proportionnel – de la présence économique des entreprises françaises et plus largement des entreprises francophones.

Mais une présence raisonnée, une présence intelligente. Je dirais, comme certains d'entre vous l'ont dit, une présence à la japonaise. Car aussi bien pour les entreprises francophones que pour le Vietnam, il s'agit là d'un jeu à sommes positives. Les uns et les autres nous y croyons et si nous savons jouer – Pierre Guidoni a parlé du coût de la non-francophonie et je crois qu'il a bien fait, en quelque sorte, d'inverser la charge de la preuve – nous voyons ce que nous pouvons gagner les uns et les autres mais nous voyons aussi ce que nous pouvons y perdre en ne jouant pas à ce jeu. Pour le Vietnam qui a fait souverainement ce choix politique de la Francophonie, et qui doit aussi en tirer toutes les

conséquences et je crois qu'ils les tirent. Certains intervenants ont dit que cela doit aussi se traduire par une politique linguistique spécifique, comme la traduction officielle en français de tous les textes réglementaires relatifs aux investissements, le choix du plan comptable, le choix du système juridique.

Du côté des entreprises francophones, il faut aussi assumer la Francophonie.

Non seulement ne pas en avoir honte, ne pas la banaliser mais se rendre compte, d'abord poser le problème : ce que beaucoup d'entreprises semble-t-il, n'ont pas fait jusqu'à présent car dans cette partie du monde, et ça nous a été clairement expliqué, la France, et d'une manière générale la Francophonie a une image technologique forte, par les exportations de matériels de transport ferroviaire, d'aéronautique, d'aérospatiale, de télédétection. Donc, il y a une sorte de griffe France, de griffe francophone qu'il faut exploiter, il y a un label de qualité, un label d'excellence et si les entreprises veulent jouer le jeu, tout simplement, si elles veulent faire mieux, elles doivent alors utiliser cela, aussi bien dans leur politique d'image que dans leur politique de communication interne et dans leur politique de communication externe. Bien entendu dans certaines limites.

Nous ne sommes pas dans un univers totalement francophone, nous sommes dans un univers partiellement francophone où le français, en se propageant régulièrement au sein de l'entreprise, en dehors de l'entreprise, sans vouloir jamais entrer en lutte direct avec l'anglais, parce qu'il n'en sortira vainqueur, ajoute quelque chose. Cette politique linguistique des entreprises françaises doit comprendre bien entendu, en première ligne aussi, une politique de respect de la langue nationale. Il va de soit qu'au Vietnam on parle d'abord vietnamien, on ne parle pas anglais, on parle le vietnamien et comme on parle khmer au Cambodge, thaï en Thaïlande. Donc, il y a de la part des entreprises, pour une meilleure insertion, un volontarisme linguistique à mettre en œuvre.

Pour continuer à raisonner "à la japonaise", parce que imaginons une seconde que nos amis japonais aient les mêmes atouts que nous, francophones, avons dans cette région du monde, vous voyez tout de suite les conséquences qui en découleraient, nous pourrions rentrer chez nous. Ça signifie, notamment et certains l'ont déjà dit, une véritable politique de réseaux. Il faut jouer en quelque sorte la partie francophone, comme on parle de la partie française ou de la partie vietnamienne dans une négociation internationale. Cette partie francophone c'est quoi ; c'est d'abord de véritables réseaux entre entreprises francophones et c'est très difficile à faire. Nous savons tous très bien que, en général, je parle là pour les français, les français à l'extérieur passent plus de temps à se faire des croche-pieds qu'à s'entraider. Mais essayons de raisonner utile, de jouer un jeu à sommes positives entre entreprises francophones, d'abord.

Ensuite entre entreprises francophones et lieux de centre de formation et centres de recherches, il faut que cette synergie soit importante. Mais enfin aussi, ça été également dit, entre les entreprises francophones et les francophones, les individus francophones

dans d'autres entreprises, dans d'autres pays. Nous avons à former le capital que sont les anciens boursiers, les anciens stagiaires des pays francophones, qui sont souvent isolés dans les entreprises et que nous ne valorisons pas, que nous n'utilisons pas. Ce qui est étonnant c'est que cela ne se fasse pas déjà ; si nous étions Japonais, il y a longtemps que tout ceci serait en place. Ceci en quelque sorte a un autre mérite, c'est que cela met à l'épreuve le concept d'espace économique francophone dans ce que j'appellerais des conditions extrêmes comme on utilise cette expression pour l'espace. Parce qu'effectivement ici nous conjuguons toutes les difficultés. Si nous réussissons cette affaire dans cette région du monde, nous pourrons la réussir encore mieux dans d'autres régions et à cet égard, je dois dire, que la signature ce matin à cette tribune de document de la convention entre le comité d'affaires français au Vietnam et l'AUPELF-UREF va dans le bon sens.

Autre point qui a été soulevé qui me paraît important, c'est la nécessité d'un accompagnement institutionnel. Cet accompagnement parfois même a précédé le mouvement, c'est le cas pour les initiatives de l'AUPELF-UREF, des institutions multilatérales, des États, en particulier dans le domaine de la formation.

Il faut penser les centres de formation francophones dans cette région du monde comme un tout, et aboutir à des spécialisations de manière à ce que les apprenants puissent circuler dans la région et trouver les différents lieux de formation, au plus près d'ailleurs des besoins des entreprises.

Enfin, je dirai que ce qui me paraît nouveau pour moi qui suis un vieux routier des réunions francophones, est que celle-ci m'a donné l'impression d'une rencontre entre la dimension culturelle et la dimension économique, c'est à dire une Francophonie qui ne se situe pas uniquement à un niveau stratosphérique ou super-structurel mais qui va à la rencontre de la réalité. Cette initiative met à l'épreuve l'espace économique francophone et parmi les propositions qui ont été avancées, je ne vais pas toutes les énumérer car elles sont trop nombreuses, les plus importantes me paraissent être quand même ce concept lui-même, qui n'est pas totalement validé ; il reste à le valider. Le concept de préférence francophone, dont il faut bien se dire qu'il est assez contradictoire avec beaucoup de règles de l'OMC en particulier, le concept de label francophone, l'idée d'agent de promotion de la Francophonie économique et surtout la Charte de l'entreprise francophone dont on va parler dans un instant. Et pour conclure ce bref exposé, je dirai qu'il me paraît original que ce type de démarches, ce type d'interrogations émane d'universitaires et de chercheurs. L'AUPELF-UREF, est quand même avant tout l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche. On a suffisamment critiqué les universitaires et les chercheurs pour leur manque de liaison avec le monde de l'entreprise, leur ignorance des réalités économiques. Je crois qu'il convient quand même de souligner que cette initiative vient de ce milieu-là, et que c'est nous universitaires, c'est

nous chercheurs qui en quelque sorte posons le problème au monde économique, à la fois pour l'intérêt de la Francophonie et pour l'intérêt bien compris également de nos entreprises. Je pense que quand on parle d'université-entreprise, université-chercheur et bien on y est, on est dedans aujourd'hui.

Arthur Bodson

Recteur de l'Université de Liège, Belgique

Vice-Président de l'AUPELF-UREF

Rapporteur général

Les quatre “tables rondes” de ce colloque ont chacune donné lieu à une synthèse, parfois à un débat, en fin de séance. Ces synthèses furent bien faites. On dispensera donc les rapporteurs généraux de les synthétiser à leur tour. Monsieur Bernard Cassen et moi-même ayant reçu mission de nous partager le rapport général, nous nous limiterons chacun à vous livrer un point de vue global sur la rencontre. Qu’il me soit permis – la fonction de vice-président créant des devoirs – de regarder ces riches débats du point de vue de l’AUPELF-UREF, c’est-à-dire de l’Université sans murs, de l’Université en réseaux dont s’est dotée la Francophonie.

On pourrait d’abord s’étonner de notre démarche. L’économie, est-ce notre affaire ? Que diable allons-nous faire dans cette galère, cette jungle ?

On observera d’abord que, lorsque l’Université garde ou prend ses distances par rapport au monde économique ou à la recherche appliquée, on lui en fait reproche et l’on reparle de tour d’ivoire, de mandarinat et autres vieilles lunes. Quant à l’inverse, elle s’en occupe, on trouve qu’elle a mieux à faire, y compris, par exemple, ses étudiants, comme c’est le cas aujourd’hui dans mon pays. L’attitude de l’AUPELF-UREF me paraît sage : oublier ces débats théoriques, s’efforcer de rendre service à la Francophonie, de la faire exister davantage, bref, bien faire et laisser dire.

La réalité est que notre association universitaire a quelques bonnes raisons de remuer, d’exhumer cette question de la politique économique de la Francophonie et donc d’organiser ce colloque. La première est que les Sommets successifs, depuis Québec, se sont donné pour objectif la création d’un espace économique francophone. On l’a rappelé d’entrée de jeu et notre Directeur général-Recteur le répète avec énergie dans sa brochure sur l’avenir de la Francophonie, intitulée *La Francophonie a un avenir si...*, à laquelle je vous renvoie. Il est en effet du rôle de l’Université d’être citoyenne critique et de vérifier de temps à autre si les actes suivent les paroles, si les méthodes et les moyens sont adaptés aux objectifs. Ce n’est pas être négatif que faire cela ; c’est vouloir être tonique et positif.

Un opérateur tel que l’AUPELF-UREF est par nature et, en tout cas, jusqu’à présent, plein d’impatience. Il n’est pas que critique. Il veut aussi construire, c’est-à-dire participer à l’émergence grandissante de la Francophonie, notamment au plan économique. L’Université sait qu’elle peut apporter une contribution appréciable à cette construction. Elle le sait d’expérience. La moindre université n’a-t-elle pas développé aujourd’hui de

nombreuses collaborations avec les acteurs économiques ? La moindre entité politique réclame, pour sa prospérité, une université. Nos élus les plus modestes, les plus indifférents parfois à la science et à la culture, veulent dans leur circonscription une université, au moins un morceau d'université, comme ils veulent un stade, une autoroute ou un arrêt du TGV. Nous sommes donc à la fois preneurs et partenaires obligés. Comment l'être en Francophonie ? J'y reviendrai plus loin.

Critique et partenaire, l'Université est aussi un atout stratégique, par son enseignement et par sa recherche. Sans poids économique, les grands rassemblements, même les plus nobles, les plus généreux, les plus spiritualistes, sont bien impuissants à faire le bonheur des hommes sur cette terre. Il leur faut la force, la prospérité, la solidarité matérielle. Or – on l'a dit et répété souvent pendant ces deux jours – c'est la guerre. Oh ! plus la bonne vieille guerre massacrate, sanglante, j'allais dire vulgaire. Les peuples développés laissent cela aux gens mal élevés et se sont de toute manière dotés d'un arsenal largement dissuasif contre ces guerriers à l'ancienne. Non ! Aujourd'hui, la vraie guerre, celle des gens bien, est beaucoup plus propre, plus correcte : elle est économique. Elle est féroce mais elle ne verse pas le sang en direct. L'homme de base, ce n'est plus le para ou le GI (sauf en cas de nécessité absolue), c'est la producteur-consommateur. Donc, dans la cour des grands, celle où veut jouer la Francophonie, les armes sont la culture, la langue, l'information, la technologie, la force intellectuelle appuyée sur une force matérielle à base de recherche et de formation. La Francophonie universitaire est dans son rôle en apportant son savoir-faire à la Communauté qui la soutient. J'y reviendrai aussi. Voilà me semble-t-il, assez de raisons pour que nous organisions ce colloque. Venons-en au contenu.

Il faudra, je crois, quand nous disposerons des *Actes* du colloque, distinguer, trier, dans tout ce qui s'est dit, le particulier du général. Je m'explique. L'AUPELF-UREF aurait pu organiser cette rencontre ailleurs, avec le même intitulé : au Maghreb, en Afrique subsaharienne, au Canada, que sais-je encore ? Certaines choses dites ici l'auraient été ailleurs, d'autres pas. C'est normal. On n'échappe pas au temps et au lieu. En fait, il y a eu un colloque dans le colloque. Le grand, vous en connaissez le titre. Le petit pourrait s'intituler : *Relations économique-linguistiques (ou le contraire) entre la France et le Vietnam*. Était-il le petit ? Pour prendre une comparaison, il me semble qu'il a été le jaune et le blanc, le grand titre en étant la coquille. On me permettra de ne parler ici ni du blanc, ni du jaune, sinon pour remarquer que l'on a souvent parlé de la façon de mélanger du blanc au jaune et très peu de l'inverse.

En fait, l'AUPELF-UREF a procédé ici comme le fait souvent un chercheur, un universitaire. Il commence par un cas particulier, en examine un autre, d'autres encore, et finit par dégager des constantes, des comportements à adopter, des lignes stratégiques. Il faut voir ce colloque d'abord comme une première étude de cas. Elle devra être suivie d'autres études, ailleurs. Tout ce qui concerne le contexte particulier est utile. Cela servira

à ceux qui jouent dans ce contexte-là. Mais, à l'inverse, l'étude de ce cas est riche en idées générales. Il y aura donc, chaque fois que nous aborderons de tels sujets – et cela est lié à notre diversité et à notre dispersion – deux leçons à tirer de nos débats : ce qu'il faut faire ici et maintenant et ce qu'il faut faire partout et toujours. C'est dans cette deuxième réflexion que se définira l'action de l'AUPELF-UREF pour l'unité économique francophone et la spécificité de celle-ci.

Je reviens au sujet que j'avais annoncé. Pour l'AUPELF-UREF, au plan général, que tirer de cette rencontre ? Je diviserai la réponse en trois parties : notre Université sert déjà, elle doit mieux servir et ce colloque nous l'enseigne et précise les objectifs, elle doit poser de nouvelles questions. Nous servons déjà. Bon nombre d'intervenants ont insisté sur l'importance de la diffusion de la langue française, de son adaptation à la modernité, de sa présence dans les nouveaux moyens de communication, en particulier les inforoutes, de l'excellence scientifique et technologique, de l'approfondissement du droit. Toutes ces préoccupations, économiquement stratégiques, sont la base des programmes les plus importants de l'AUPELF-UREF. Le monde francophone des affaires et des entreprises a donc intérêt à mieux nous connaître, comme nous avons intérêt à mieux connaître ses objectifs et ses besoins. Mais pour l'essentiel, les points de rencontre sont, d'ores et déjà, nombreux. Je relève, parmi nos programmes fondamentaux et mobilisateurs : l'enseignement du français langue seconde, la défense et la modernisation de notre langue, les inforoutes francophones, le génie linguistique, le renforcement de l'espace scientifique et technologie, nos réseaux thématiques, nos réseaux institutionnels - par exemple le droit et la gestion. Qu'il me suffise de renvoyer nos partenaires du monde des affaires à notre documentation.

Nous pouvons mieux faire. Ce colloque peut faire naître des projets concrets en matière d'enseignement et de recherche. J'en relève quelques-uns qui me paraissent avoir dominé les débats. Nous devrions mieux sensibiliser nos jeunes à l'économie. Dans un domaine pourtant actuel et essentiel, nos écoles n'ont pas encore donné la place nécessaire à une initiation minimale. Il faudrait tout de même que nos jeunes sachent lire les pages économiques d'un grand quotidien. C'est loin d'être le cas. Nous devrions aussi mieux enseigner la Francophonie. On peut observer à son propos une attitude analogue à celle des Européens en train de "faire" l'Europe. Les programmes scolaires européens, de l'école élémentaire à l'Université, sont généralement muets sur ce que l'on déclare par ailleurs être notre premier objectif politique. Il en va de même de la Francophonie. Les Sommets devraient donner des missions aux écoles. Des banques de données économiques devraient être soit créées, soit davantage diffusées et analysées pour que nos pays se connaissent mieux de ce point de vue et puissent orienter plus précisément leurs politiques en la matière.

Je n'insisterai pas sur les informations et les formations juridiques que nous devrions échanger et organiser. En ce domaine, comme dans le domaine économique, nos facultés

universitaires pourraient jouer un grand rôle. On a vu aussi combien, en affaires, la Francophonie doit être non seulement solidaire, mais aussi ouverte aux autres mondes linguistiques, de l'intérieur comme de l'extérieur. Ici encore, l'enseignement supérieur doit donner aux futurs cadres l'esprit d'ouverture linguistique dont ils auront besoin dans leur travail. D'où l'importance des formations de traducteurs, d'interprètes, d'industriels de la langue, de spécialistes des autoroutes de l'information. Tout cela est possible, car notre potentiel universitaire est énorme ; c'est une chance exceptionnelle pour la Francophonie que de voir ce potentiel de plus de 250 institutions d'enseignement et de recherche rassemblé dans l'AUF-UREF. Il faut se servir non seulement de ce réseau général, mais aussi de l'Institut des Hautes Études Francophones de Chamarrand, des réseaux thématiques, des réseaux institutionnels, du potentiel documentaire qui se développe.

Les nouvelles questions. Ici au Vietnam, se sont rencontrés deux pays dynamiques et engagés, la France et le Vietnam ; les autres étaient peu représentés. Ces deux ensembles représentatifs ont trouvé très vite un langage commun et des choses à faire ensemble. Mais n'y a-t-il pas, dans la Francophonie et au dehors, des forces contraires, plus puissantes encore que nos solidarités, contestataires ou ennemies, bref, contraires aux partenariats que nous voudrions construire ? J'en prends quelques exemples. Un peu partout dans le monde, des individus et, surtout, des groupes doutent de l'économisme triomphant de notre époque et sont prêts à le combattre. D'autres valeurs, d'autres appels, qui s'enracinent dans le cœur de l'homme, émergent dans la révolte des laissés-pour-compte, dans le scepticisme de la jeunesse, dans le succès des intégrismes, dans l'appel à un monde plus respectueux de l'environnement. L'Université ne peut oublier que ces refus se fondent sur des valeurs respectables et authentiques. Il faudra trouver la voie du dialogue.

La Francophonie se définit et même est définie par d'autres, comme particulièrement représentative de certaines valeurs universelles. Dans un monde livré au capitalisme parfois le plus sauvage, que combat avec talent mon co rapporteur, Monsieur Bernard Cassen, contribuerons-nous à faire de la terre une jungle ou saurons-nous rester ceux qui continuent à parler la langue des droits de l'homme et qui ne renient pas leurs valeurs les plus reconnues ? L'accueil reçu ici, au Sud, par nos hommes d'affaires, semble excellent. Le pays souhaite les avoir pour partenaires. Saurons-nous le traiter en vrai partenaire, lui et les autres pays du Sud, non seulement de l'Asie, mais aussi des autres régions du monde ? L'ensemble économique francophone, voulu par les Sommets, pèsera-t-il d'un poids suffisant face aux grands ensembles qui se construisent, Amérique du Nord, Europe, Asie-Pacifique, Monde Méditerranéen ? Saurons-nous, nous qui sommes aussi pris dans ces ensembles, rester fidèles à la solidarité francophone ?

Nous avons donc beaucoup d'actions et de réflexions à mener ensemble. L'outil existe : la FIER – Fondation Internationale pour l'Éducation et la Recherche. C'est

l'endroit où l'Université et le monde des affaires francophones doivent se rencontrer, c'est l'interface idéale pour élaborer des politiques communes. C'est peut-être cette interface active que nous aurons créée à Ho Chi Minh Ville, en nous rendant compte des services que nous pouvons nous rendre, en proposant des programmes communs, en étant plus forts ensemble et donc mieux entendus par les Sommets. En conclusion, j'ai l'honneur et, pour un universitaire, c'est un plaisir qui se savoure, de vous lire le projet de Charte de l'entreprise francophone élaboré pendant ces assises. (*voir en annexe*).

M. Boulieng Khamphoun

*Directeur adjoint du Département de l'Industrie du ministère de l'Industrie du Laos
Représentant le Gouvernement et la délégation du Laos*

Il m'est agréable d'adresser en tout premier, au nom du Laos, nos sincères et amicaux remerciements à l'AUPELF-UREF et au Gouvernement de la République socialiste du Vietnam pour l'invitation et pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé dès notre arrivée.

Nous vivons actuellement une époque d'épanouissement de la Francophonie. La communauté francophone ainsi que l'AUPELF-UREF ont joué un rôle important dans certaines conférences internationales. Dans l'intérêt de la famille francophone, la communauté s'élargit de plus en plus. La solidarité francophone a exercé une influence considérable sur la situation politique, économique, linguistique, internationale et la communication. Nous pouvons rappeler qu'à la suite des cinq sommets, dont les deux derniers, celui de Chaillot et celui de Maurice ont connu une participation active de notre pays à toutes les activités de la Francophonie, notre position reflète l'attachement profond aux idéaux et aux nobles objectifs de la Francophonie. Dans cet esprit, notre gouvernement a décidé d'associer l'Université pédagogique de Vientiane, l'Institut national polytechnique et l'Université des sciences et de la santé, à l'AUPELF-UREF en qualité de membres de pleins droits.

Au cours des années écoulées, la coopération francophone au Laos a connu un développement très encourageant et cela grâce au déploiement efficace de nombreux programmes d'assistance sur la formation des enseignants laotiens de la langue française au Centre régional francophone, en Asie Pacifique, à Ho Chi Minh Ville, ainsi que la formation professionnelle des cadres laotiens aux différents remèdes économiques et scientifiques à l'École internationale de Bordeaux. Nous avons bénéficié de l'aide matérielle et financière pour le développement socio-économique en provenance des pays membres de la communauté francophone.

La République démocratique populaire Lao est un pays enclavé avec une population de 4,5 millions d'habitants. Son économie est au premier stade de développement caractérisé par la prééminence d'une agriculture de subsistance. Néanmoins, le pays est doté de riches ressources naturelles tels que le potentiel hydroélectrique, ses forêts et de nombreux minéraux. Depuis 1986, le Gouvernement Lao a appliqué, avec succès, de nouveaux mécanismes économiques visant à ouvrir largement notre économie aux forces du marché. Les entreprises publiques sont autorisées à opérer de façon autonome dans la

détermination de leur niveau de production, du volume de leur investissement, du nombre de leur personnel et des salariés. Très récemment, l'Assemblée nationale a approuvé une série de lois qui sont favorables aux investisseurs telles que la loi de la promotion et de la gestion des investissements étrangers, loi des entreprises, loi de la faillite, loi du travail. Le programme de développement socio-économique de la République démocratique populaire Lao, défini jusqu'à l'an 2000, a permis d'ouvrir librement la coopération bilatérale et multilatérale dans tous les secteurs avec les pays qui sont prêts à coopérer avec nous. Permettez-moi de citer quelques grands projets : le projet du développement hydroélectrique, le projet du développement de la communication, la télécommunication et la construction et le projet du développement du tourisme. Mais aussi le projet de la production de biens de consommation pour l'exportation et le projet de la formation des ressources humaines.

Pour cette raison, je voudrais inviter tous les entrepreneurs, les investisseurs francophones à venir coopérer pour nos intérêts communs, au Laos.

J'apprécie grandement le succès de cette rencontre qui a permis le renforcement de l'amitié, de la solidarité et de la coopération entre des pays membres de la communauté francophone. Pour terminer, je voudrais saisir cette occasion pour vous souhaiter un grand succès.

M. Nouth Narang

*Ministre de la Culture et des Beaux-Arts
du Gouvernement royal du Cambodge*

Je suis très honoré que l'on m'ait confié la noble tâche de participer à la séance de clôture de ce séminaire "Affaires, Entreprises et Francophonie" et je tiens à remercier l'AUPELF-UREF qui a organisé cette réunion ainsi que tous les participants français, francophones et vietnamiens dont nous sommes les hôtes, laotiens et Cambodgiens, qui ont pour dénominateur commun la Francophonie, et qui travaillent ensemble pour qu'elle continue d'avoir une réalité tangible et de plus en plus ancrée dans la vie de nos populations. En effet, la Francophonie cambodgienne sous l'impulsion clairvoyante de Sa Majesté le Roi Norodom Sihanouk se "khmérise" pour en donner une identité différente, puisqu'elle s'écrit et se transmet dans la langue du peuple, le Khmer.

Au cours de ces deux jours nous nous sommes réunis pour aborder la Francophonie sous un angle spécialisé, celui des entreprises et des affaires. Toutefois, je me propose de rappeler que la Francophonie englobe une notion bien plus vaste que le seul usage de cette langue qui nous est chère à tous, le français. Je me propose également d'insister sur la nécessaire adaptation qu'elle doit faire pour continuer de constituer un point de référence essentiel des peuples, voire même un modèle universel.

Je commencerai mon intervention en reprenant les termes exprimés par le Président Léopold Sedar Senghor en 1966, à l'occasion d'un discours à l'université Laval de Québec : "Avant tout, pour nous, la Francophonie est culture". Bien que la Francophonie puisse paraître différente selon l'angle d'où on la regarde, je me joins au Président Senghor pour affirmer qu'elle ne doit pas être fondée sur le seul critère linguistique mais surtout et au delà sur celui de la culture. Que ce soit ici au Vietnam, au Laos, au Cambodge ou dans d'autres nations bercées par la Francophonie, il s'agit d'abord d'une manière d'être, de vivre, davantage que d'une manière de s'exprimer, d'un code de conduite, davantage qu'un simple code de communication.

Pour que l'état d'esprit commun, qui est l'essence de la Francophonie perdure à travers le temps et l'espace, elle doit faire face à un grand nombre de défis, auxquels il est impérieux qu'elle réponde.

Je voudrais maintenant insister sur quelques points précis au sujet de ces derniers qui me semblent, mériter notre attention.

Tout d'abord, il convient de rappeler que, fondée sur l'ensemble des valeurs intellectuelles et spirituelles d'une civilisation donnée, la Francophonie a besoin de faire

preuve de souplesse et de s'adapter à l'environnement de chacune d'entre elles pour y conserver sa place. Elle doit se fondre au génie de chaque peuple et nous avons le devoir, en contrepartie, de la concevoir comme un atout supplémentaire, une chance qu'il nous faut saisir.

En second lieu, la Francophonie doit s'adapter, et elle s'y emploie comme le prouve notre présence en ce lieu, au monde moderne. Une vision moderne de la culture implique les sciences et la technologie et cela, va de soi, l'économie.

Cependant, pour s'épanouir pleinement, la Francophonie économique, se doit d'assurer une dimension culturelle à l'ensemble des peuples qui la composent, se présenter comme un outil porteur de messages culturels. Pour contribuer à l'épanouissement des peuples et de l'Homme en général, elle peut constituer un vecteur idéal entre traditions et modernité. Symbolisant déjà pour nous, nations de la péninsule indochinoise, un modèle, elle aura la possibilité de devenir, si elle sait s'adapter dans le respect des autres cultures, une Civilisation de l'Universel.

D'autre part dans cette entreprise, la Francophonie est confrontée à de nouvelles influences, de nouvelles forces. Il convient absolument d'éviter de considérer ces nouvelles forces en présence comme des ennemis contre lesquels devrait être menée croisade, mais, bien au contraire, de se combiner avec elle. C'est en effet en faisant preuve d'ouverture et en évitant toute frilosité et tout conformisme que la Francophonie sera la mieux à même de séduire ses interlocuteurs.

Enfin, il convient d'insister sur le fait que l'une des conditions essentielles pour que la Francophonie soit une réussite, consiste à ne pas la cantonner à un groupe de quelques spécialistes mais la revêtir d'une dimension plus vaste en la rendant consciemment présente et pour qu'elle vienne à l'ensemble des populations.

Monsieur Michel Debré affirmait déjà en 1966 que "la France cherche à créer un état d'esprit commun au bénéfice du plus grand nombre". Pour qu'une telle volonté se concrétise encore davantage, il est donc souhaitable que les moyens nécessaires soient mis en œuvre pour que la Francophonie se popularise rapidement. Cela peut se traduire par le développement des différents jumelages interurbains ou universitaires et les échanges culturels entre les différentes communautés francophones. Surtout il serait appréciable de développer des initiatives tels que les Jeux de la Francophonie, par l'organisation de fêtes populaires qui sont les mieux à même pour tout un chacun de faire palper la réalité francophone.

Ainsi, et je pense qu'il s'agit là de notre vœu à tous, pour que la Francophonie entendue dans le sens que je viens d'évoquer, continue d'être notre référence commune et de se développer harmonieusement au sein des nations, elle doit revêtir une dimension de solidarité économique et se populariser. C'est là, le défi à relever pour assumer les actifs originaux de la culture et de la langue avec les moyens de la modernité. Bien sûr, il faudra

encore déployer nos efforts et faire preuve de patience pour qu'elle puisse rassembler, dans une aventure commune, les peuples aux aspirations et motivations variées, en fait pour former une unité dans la diversité et ne pas se réduire à une rencontre momentanée entre quelques peuples, suscitée par l'histoire contemporaine.

En conclusion, puisque la Francophonie asiatique se régénère ici, je voudrais vivement que cette dynamique engagée soit relancée en faveur surtout des plus faibles et des plus défavorisés, je veux dire le Cambodge, ce pays qui vient de sortir d'un long calvaire d'une vingtaine d'années, commence et se détermine dans son renouveau, par édifier son économie, sa société et dans ce sens, elle compte grandement sur la solidarité francophone. A partir de cette situation, la Francophonie ne peut que s'affirmer davantage.

Nous souhaitons donc vivement la présence rapide du monde des affaires, des entreprises françaises au Cambodge, et dans le sillage et dans la perspective de 1997, que de nombreuses activités se fassent au Cambodge comme au Laos.

M. Pham Minh Hac

*Premier Vice-Ministre de l'Éducation et de la Formation
de la République socialiste du Vietnam*

Au cours des deux journées de travail, notre colloque a soulevé plusieurs problèmes à résoudre ainsi que les nouveaux défis à relever, pour le développement de la Francophonie et de l'économie au Vietnam pour les décennies à venir. Notre colloque pose un jalon important dans le développement de coopérations multiformes. Je suis très heureux de constater que les idées et les propositions émises lors de cette réunion sont pertinentes, constructives pour ouvrir de nouvelles perspectives à la Francophonie. Des opinions précieuses, les discussions des différents partenaires constituent des bases d'orientation pour la coopération et l'investissement multilatéral et bilatéral au service de la paix, du bonheur, de la prospérité de nos peuples.

Le succès de ce colloque nous encourage pour accomplir nos tâches ; l'élargissement des relations culturelles, éducatives et économiques. Dans l'immédiat, nous devons établir davantage de projets de formation des cadres liés étroitement à la production des entreprises, de projets de création de nouvelles classes de français à tous les niveaux, de projets de création des entreprises de production et de commerce francophones. Ce sont des facteurs vitaux pour la Francophonie au Vietnam. C'est le moment opportun pour concrétiser les initiatives. Je souhaite que les conclusions du colloque soient étudiées et appliquées dans la propre réalité de chaque partenaire.

Au nom du Ministère de l'Éducation et de la Formation du Vietnam, je tiens à remercier l'AUPELF-UREF d'avoir bien organisé ce colloque et les organismes vietnamiens pour avoir créé des conditions favorables à l'organisation de ce colloque. J'exprime nos remerciements sincères à tous les participants pour leur contribution au succès de cette grande rencontre francophone. J'espère vous revoir à la prochaine conférence francophone au Vietnam. Je formule tous mes vœux de réussite aux peuples francophones.

Au nom du Président du colloque, je clos les débats de cette première rencontre régionale d'Ho Chi Minh Ville, "Affaires, Entreprises et Francophonie".

Annexes

Charte de l'entreprise francophone
Convention "Affaires et Francophonie"
Convention Vietcochamber/Aupelf-Uref
Partenariat et personnalités
La FIER
Revue de presse
Photographies
Liste des participants
Remerciements

Charte de l'Entreprise francophone

Le colloque régional : “Affaires, Entreprises et Francophonie” réuni les 25 et 26 novembre 1994 à Ho Chi Minh Ville,

Désireux de répondre à la volonté des Chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant le français en partage, exprimée, notamment au Sommet de Québec en Septembre 1987, de développer un espace économique francophone,

Soucieux de respecter les langues, les cultures et les traditions des pays où sont implantées les entreprises francophones,

Conscient que la Francophonie est un atout original pour développer les échanges commerciaux, industriels, financiers, scientifiques et technologiques,

Considère que les entreprises francophones doivent utiliser pour leur développement les potentialités du monde francophone tant par leurs activités intérieures dans les pays où elles sont implantées que sur les marchés mondiaux,

Propose aux entreprises qui souhaitent jouer un rôle déterminant dans la Francophonie économique de conjuguer leurs efforts pour :

- Développer les échanges commerciaux, industriels, financiers, scientifiques et technologiques dans les pays et avec les entreprises francophones,
- Recruter de préférence des personnels francophones,
- Favoriser et promouvoir l'usage du français comme langue de travail dans les entreprises,
- Favoriser et promouvoir l'usage du français, conjointement avec les langues des pays où elles sont implantées dans la communication externe et, notamment dans la publicité écrite, orale ainsi que dans les supports accompagnant les services et les produits,
- Favoriser et promouvoir l'usage du français conjointement avec les langues des pays dans leurs relations d'affaires et notamment comme langue de travail dans les négociations commerciales et les actes juridiques,
- Soutenir le développement de l'enseignement du français et en français, à tous les niveaux et, participer activement à la mise en place des stages d'études pour les étudiants francophones,
- Contribuer activement à la reconnaissance par les pays francophones et à la promotion de normes de qualité commune,
- Contribuer à la définition et à la promotion d'un label francophone et d'un code de déontologie pour les entreprises francophones.

Convention "Affaires et Francophonie" Vietnam

Le Comité d'affaires français au Vietnam, CAFV
et l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche, AUPELF-UREF.

CONSIDÉRANT

Que le Vietnam a souligné son appartenance à la communauté francophone en adhérant au Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant le français en partage

Que le Vietnam accueillera en 1997 le VII^e Sommet de la Francophonie

Qu'en conséquence, le Vietnam s'engage à promouvoir l'usage du français dans l'éducation et la vie publique,

Que les entreprises françaises ont marqué leur souhait de développer les échanges commerciaux, industriels, financiers, scientifiques et technologiques privilégiés avec le Vietnam,

Que la Francophonie est un atout original pour favoriser le développement de ces échanges.

Soucieux du respect de la langue, de la culture et des traditions vietnamiennes.

Article 1

Le Comité d'Affaires Français au Vietnam s'engage à conjuguer les efforts des entreprises pour que ces dernières :

- recrutent de préférence des personnels vietnamiens francophones,
- favorisent et promeuvent l'usage du français comme langue de travail dans les entreprises,
- favorisent et promeuvent l'usage du français comme langue de travail conjointement à celui du vietnamien, dans la communication externe et notamment dans la publicité écrite et orale dans les supports accompagnant les produits,
- favorisent et promeuvent l'usage du français conjointement à celui du vietnamien dans leurs relations d'affaires et notamment comme langue de travail dans les négociations et dans les actes juridiques,
- soutiennent l'effort de l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche pour développer l'enseignement du français à tous niveaux et en français.

Article 2

Le Comité d'affaires français du Vietnam et l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche s'engagent conjointement à ;

1. Mettre en œuvre les actions de formations destinées aux personnels vietnamiens en réponse aux besoins spécifiques des entreprises ;
2. Élaborer les outils destinés à satisfaire aux engagements indiqués ci-dessus ;
3. Contribuer à la définition et à la promotion d'un label francophone pour les entreprises ;
4. Contribuer à la définition, à la reconnaissance et à la promotion de normes de qualité ;
5. Se tenir mutuellement informés des actions visant à favoriser la promotion de la Francophonie au Vietnam.

Article 3

L'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche s'engage à mettre à la disposition des entreprises proposées par le Comité d'affaires français au Vietnam, les outils et les ressources existant dans le cadre des programmes engagés au Vietnam.

Article 4

La mise en place de ces actions pourra se faire dans le cadre de conventions entre l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche et le Comité d'affaires français au Vietnam ou de conventions spécifiques entre cette dernière et les entreprises.

Article 5

Afin d'assurer le suivi de la réalisation de la présente convention, l'Agence francophone et le Comité d'affaires français au Vietnam s'engagent à créer un comité de suivi qui se réunira deux fois par an.

Article 6

Elle prend effet pour trois ans à la date de sa signature.

Elle est renouvelable par tacite reconduction.

Elle peut être dénoncée par l'une des parties, avec un préavis de six mois.

Fait à Ho Chi Minh Ville, le 26 novembre 1994.

Le Président du CAFV
Jacques Marie

*Le Directeur général, Recteur de l'Agence
pour l'enseignement supérieur et la recherche*
Michel Guillou

Convention Vietcochamber

Convention avec la Chambre de commerce et d'industrie du Vietnam

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Vietnam, VIETCOCHAMBER
et l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche,
AUPELF-UREF

CONSIDÉRANT

Que le Vietnam a souligné son appartenance à la communauté francophone en adhérant au Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant le français en partage

Que le Vietnam accueillera en 1997 le VII^e Sommet de la Francophonie

Qu'en conséquence, le Vietnam s'engage à promouvoir l'usage du français dans l'éducation et la vie publique,

Que les entreprises françaises ont marqué leur souhait de développer les échanges commerciaux, industriels, financiers, scientifiques et technologiques privilégiés avec le Vietnam,

Que la Francophonie est un atout original pour favoriser le développement de ces échanges.

Voulant respecter la langue, la culture et les traditions vietnamiennes.

Article 1

VIETCOCHAMBER s'engage à conjuguer ses efforts et à convaincre ses membres pour qu'ils :

- recrutent de préférence des personnels vietnamiens francophones dans leur entreprise,
- favorisent et soutiennent l'usage du français comme langue de travail dans les entreprises,
- favorisent et encouragent l'usage du français comme langue de travail conjointement à celui du vietnamien, dans la communication externe et notamment dans la publicité écrite et orale dans les supports accompagnant les produits,
- favorisent et promeuvent l'usage du français conjointement à celui du vietnamien dans leurs relations d'affaires et notamment comme langue de travail dans les négociations et dans les actes juridiques,
- soutiennent l'effort de l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche pour développer l'enseignement du français et en français au Vietnam.

Article 2

VIETCOCHAMBER et l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche s'engagent conjointement à :

1. Mettre en œuvre les actions de formations destinées aux chefs d'entreprises vietnamiens et leurs personnels en réponse aux besoins spécifiques des entreprises ;
2. Élaborer les méthodes pédagogiques destinées à satisfaire aux engagements indiqués ci-dessus ;
3. Contribuer à la définition et à la promotion d'un label francophone pour les entreprises ;
4. Contribuer à la définition, à la reconnaissance et à la promotion de normes de qualité ;
5. Se tenir mutuellement informés des actions visant à favoriser la promotion de la Francophonie au Vietnam.

Article 3

L'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche s'engage à mettre à la disposition des entreprises proposées par VIETCOCHAMBER, les outils pédagogiques et les ressources (matérielles et humaines) existants dans le cadre des programmes engagés au Vietnam.

Article 4

La mise en place de ces actions pourra se faire dans le cadre de conventions entre l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche et VIETCOCHAMBER ou de conventions spécifiques entre cette dernière et les entreprises.

Article 5

Afin d'assurer le suivi de la réalisation de la présente convention, l'Agence francophone et VIETCOCHAMBER s'engagent à créer un comité de suivi qui se réunira deux fois par an.

Article 6

Le présent accord prend effet pour trois ans à la date de sa signature par les deux parties.

Il est renouvelable par tacite reconduction.

Il peut être dénoncé par l'une des parties, avec un préavis de six mois.

Fait à Hanoï, le 30 Novembre 1994.

*Le Secrétaire général de
VIETCOCHAMBER
Madame Pham Chi Lan*

*Le Directeur général, Recteur de
l'Agence pour l'enseignement supérieur et la recherche
Michel Guillou*

PARTENARIAT

Les partenaires de l'AUPELF-UREF
et du colloque "AFFAIRES, ENTREPRISES ET FRANCOPHONIE" :

LE PALAIS DE LA RÉUNIFICATION – HO CHI MINH VILLE
SAIGON TOURIST
AIR FRANCE
CRÉDIT LYONNAIS
B.G.I
MAIRIE DE PARIS
C.C.I. VERSAILLES
ÉLYSÉES INVESTISSEMENT
OPEN ASIA
CABINET D'INGENIERIE GUILLOU C.I.G.
BULL
AXIS & ASSOCIES
C.C.I. PARIS
GAZ DE FRANCE
APAVE

PATRONAGES

MINISTÈRE FRANÇAIS DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE
MINISTÈRE FRANÇAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
MINISTÈRE VIETNAMIEN DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
MINISTÈRE VIETNAMIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
MINISTÈRE CAMBODGIEN DE LA CULTURE ET DES BEAUX-ARTS
MINISTÈRE LAOTIEN DE LA CULTURE
PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'ÉTAT POUR LA COOPÉRATION
ET LES INVESTISSEMENTS DU VIETNAM C.E.C.I

Partenariat et patronages

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU VIETNAM
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU LAOS
CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-THAÏLANDAISE
CHAMBRE FRANCOPHONE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES
BUREAU INTERNATIONAL DU FORUM FRANCOPHONE DES AFFAIRES

- Section vietnamienne
- Section canadienne
- Section belge
- Section française

UNION DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER, VIETNAM
ASSOCIATION VIETNAMIENNE POUR LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION, A.V.I.
ASSOCIATION D'AMITIÉ FRANCE-VIETNAM
ASSOCIATION DES FRANÇAIS DU VIETNAM
I.M.A.C SERVICES ET CONSEILS HO CHI MINH VILLE

PERSONNALITÉS

PHAM MINH HAC	VIETNAM
ALAIN JUPPÉ	FRANCE
BERNARD ATTALI	FRANCE
TRAN QUANG CO	VIETNAM
MICHEL COMBAL	FRANCE
NGUYEN VAN CUNG	VIETNAM
DUONG VAN DAY	VIETNAM
MICHEL GERVAIS	CANADA
PIERRE GUIDONI	FRANCE
MICHEL GUILLOU	FRANCE
ANTOINE LOUIS HAREL	MAURICE
CWYN MORGAN	UNION EUROPÉENNE
NOUTH NARANG	CAMBODGE
NGUYEN NHAC	VIETNAM
JEAN-FRANCOIS NOUGAREDE	FRANCE
KHAMSIN THAVONG NHOUYVANISVONG	LAOS
MAURICE PORTICHE	FRANCE
THONGVANH PHAN RAJSAVONG	LAOS
LE BA THAO	VIETNAM
CHRISTIAN VALANTIN	SÉNÉGAL

DO NGOC TRINH	VIETNAM
TON NU THI NINH	VIETNAM
MICHEL AURILLAC	FRANCE
BEUNLIENG KAMPHOUN	LAOS
KHENESAMEUTH SENGMAHY	LAOS
KHANTHALASY SAYAVONGSONE	LAOS
THENGKHAM PHOMMIXAY	LAOS
KHAMPAN SENGTONGKHAM	LAOS
ARTHUR BODSON	BELGIQUE

PERSONNALITÉS PRÉSENTES AU VIETNAM

PHAM CHANH TRUC
M. BUGUET
M. BARRATEAU
M. CHARROING
M. HUYNH THE CUOC
M. DUONG QUANG TRUNG
M. NGUYEN AN HOANG
M. NGUYEN QUY SON

MÉDIAS VIETNAMIENS PARTICIPANT AU COLLOQUE

Journaux

LAO DONG : Directeur, PHAM VAN NHAN
SAIGON GIAI PHONG : Directeur, VU TUAN VIET
TUOI TRE : Directeur, LE VAN NUOI
SAIGON ECO : Directeur, TRAN HUU QUANG
VIETNAM NEWS : Directeur, NGUYEN TIEN LE
SAIGON TIMES : Directeur, TRAN NGOC CHAU
THONG TAN XA VIETNAM : Directeur, LE QUANG NGHIA

Radio et Télévision

DAI PHAT THANH THANH PO : Directeur, NGUYEN HONG THANG
DAI TRUYEN HINH THANH PHO HO CHI MINH : Directeur, MAI XUAN HOA
DAI TRUYEN HINH VIETNAM : Reporter, MINH LY-THUY VAN

Partenariat et patronages

**COMITE NATIONAL VIETNAMEIEN DU FORUM FRANCOPHONE DES AFFAIRES
FFA VIETNAM**

Président : Monsieur Tran Tri Kinh, Directeur général de la Société Technoimport,
Membre du Conseil d'administration de la CCI du Vietnam

Adresse : 18 Trang Thi, Hanoï

Tél : 19.844.25.46.46

Vice-Présidents : Monsieur Do Huu Ngu, Secrétaire général de l'Association industrielle
de Ho Chi Minh Ville

Membre du Bureau de Conseil de la CCI du Vietnam

Adresse : 51 Chuong Duong District n°1, Ho Chi Minh Ville

Tél : 19.848.29.33.89/29.02.43

Monsieur Le Ba, Directeur de l'Union des entreprises des machines forestières de Hanoï
(Formach Corp)

Adresse : Thanh Tri, Hanoï

Tél : 19.844.26.39.29

Secrétaire général : Monsieur Le Ngoc Thi, Directeur du Bureau Europe de la Chambre
de Commerce et d'Industrie du Vietnam

Adresse : 33, Ba Trieu, Hanoï

Tél : 19.844.25.81.75

La FIER

*Fondation Internationale pour l'Éducation et la Recherche
Associer l'entreprise à la recherche et à l'université
Fondation de l'AUPELF-UREF*

La FIER finance dans le cadre d'un fonds de coopération des projets et actions acceptés par son Conseil d'administration et dont le but est de pérenniser, de valoriser et d'intensifier les actions de ses membres. Elle anime notamment des rencontres telles que celles du colloque "Affaires, Entreprises et Francophonie".

Sous la Présidence de Monsieur Michel Aurillac, ancien ministre, avocat au barreau de Paris, la FIER se veut un outil de dialogue et d'intérêt commun entre le monde de l'Entreprise et celui de l'Université. Elle assure la participation des entreprises adhérentes aux programmes développés par l'AUPELF-UREF dans l'espace francophone.

« Des représentants de quelque quatre cents entreprises françaises et de la longue chaîne d'organisations francophones ont donc animé des échanges sur les services que peut rendre le français aux milieux d'affaires et sur le rôle que pourrait un jour jouer cette langue dans l'Asie du "miracle économique", celle de l'Est, aux côtés des langues locales et de l'anglo-américain, véhicule dominant des échanges. »

Jean-Claude Pomonti, *Le Monde*, 20 décembre 1994

« Le colloque, "Affaires, Entreprises et Francophonie", s'est clôturé le 26 novembre à Ho Chi Minh Ville. Les délégués se sont séparés avec la conviction que l'idée d'un espace économique francophone envisagé depuis quelques années, a fait son chemin, lentement mais sûrement... L'objectif : tracer les voies susceptibles de promouvoir la Francophonie économique et dégager toutes les propositions possibles pour le renforcement des liens économiques entre les participants. »

Monsieur Pham Van Duc, *Le Courrier du Vietnam*, 29 novembre 1994

«... Alain Juppé, il y a deux semaines au colloque "Affaires, Entreprises et Francophonie" organisé à Saïgon par l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche... s'est déclaré convaincu que le Vietnam peut constituer pour l'influence de la Francophonie, une sorte de tête de pont en Asie du Sud-Est. »

Max Jalade, *Le Méridional*, 18 décembre 1994

« La Francophonie n'est plus ce qu'elle était... Aujourd'hui, si la Francophonie est en recul, d'importants efforts sont pourtant prodigués. Afin de promouvoir la Francophonie économique, un colloque intitulé, "Affaires, Entreprises et Francophonie", auquel participeront des représentants du Point, sera organisé... à Ho Chi Minh Ville, les 25 et 26 novembre, à l'initiative de l'AUPELF-UREF. »

Le Point, 19 novembre 1994

« L'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche organise la première rencontre régionale, "Affaires, Entreprises et Francophonie"... »

Le MOCI, 6 octobre 1994

« Les 25 et 26 novembre 1994 prochain, l'AUPELF-UREF organise une première rencontre régionale à Ho Chi Minh Ville, pour promouvoir les échanges industriels et commerciaux entre les pays francophones... et convaincre les investisseurs potentiels que la Francophonie est un facteur d'ouverture. »

La Gazette, novembre 1994

« Cette rencontre régionale, la première en Asie du Sud-Est, avait pour objet d'étudier dans les divers aspects, l'intérêt pour le monde francophone des affaires et des entreprises de maintenir et de renforcer la Francophonie dans la péninsule indochinoise et d'évaluer les conditions et les moyens de promouvoir les échanges industriels et commerciaux... elle représente pour l'entreprise un atout incontestable. »

M. J, *Marchés tropicaux*, 9 décembre 1994

« Plus de 400 industriels, diplomates, chercheurs et enseignants se sont réunis à Ho Chi Minh Ville à l'initiative de l'AUPELF-UREF. Cette réunion a été l'occasion de riches échanges sur l'état des lieux, les mutations en cours et les perspectives de la Francophonie de demain. »

Le Mékong, décembre 1994

« Avec le soutien du ministère français de la Culture et de la Francophonie et du ministère vietnamien de l'Éducation et de la Formation du Vietnam, l'AUPELF-UREF a organisé le colloque "Affaires, Entreprises et Francophonie"... Cet ambitieux programme a réuni 400 participants... A travers les nombreuses interventions, la Francophonie est apparue comme un atout original susceptible d'aider les pays à se développer..., à accéder au progrès et à garder leur identité tout en s'ouvrant sur le monde extérieur. »

Saigon Eco, 1^{er} au 14 décembre 1994

« The Francophonie was also described as a powerful link between Vietnam and the European Union – La Francophonie a aussi été présentée comme un lien puissant entre l'Union Européenne et le Vietnam. »

Vietnam News, 29 novembre 1994

« La Francophonie doit pouvoir offrir aux entreprises des avantages significatifs pour leur permettre de mieux travailler. C'est à cette condition qu'un véritable espace économique francophone pourra se développer, en dépit des nombreuses difficultés... Parler français avec un vietnamien peut être un moyen d'éviter le "double prisme déformant" qu'implique l'utilisation de l'anglais, la langue véhiculaire des affaires.... La Francophonie doit s'organiser pour que sur la base du partenariat industriel et de coopération, les chefs

d'entreprises intègrent l'idée que l'espace francophone peut être un espace avantageux de travail et de profit. »

Valérie Gas, *MFI-RFI*, novembre 1994

« Now Hanoi wants to revive French - but despite enthusiastic support from Paris, it's an uphill fight. Desperate to end its international isolation, Vietnam three years ago joined the 47-nations league of French speaking lands. The group provides at least some help in offsetting the influence of such economic behemoths as America and Japan. Hanoi is proudly pushing forward with preparations to host the annual Francophone Summit in 1997...

French investors are backing oil exploration, heavy construction, light manufacturing and other ventures in Vietnam to the tune of \$721 million. France is Vietnam's leading non-Asian trading partners as well as its second largest aid donor (Japan is n°1). Out of France's \$50 million in assistance to Vietnam this year, \$14 million was earmarked for scientific, technical and cultural cooperation -meaning plenty of scholarships for Vietnamese to study in France. The Paris Government is also currently funding bilingual primary-school classes for 3,600 children in Vietnamese provinces. The goal is to expand the program fivefold within the next two years. The French have promised to open three fully accredited lycées by then, one each in Hanoi, Huê and Ho Chi Minh City (Saigon). The secondary schools are expected to graduate 100 fully bilingual students a year...

“To get a job with a French company”. Serious francophiles may despise so commercial a motive, but it's one reason that French will probably remain a living language in Vietnam. As the Americans say, money talks. »

« Aujourd'hui, Hanoi veut faire revivre le français mais malgré un soutien enthousiaste de Paris, c'est un combat difficile. Souhaitant vivement mettre un terme à son isolement, le Vietnam a rejoint en 1991, les 47 pays membres de la Francophonie. Cette communauté lui apporte une aide qui compense l'influence des économies américaines et japonaises. Hanoi va fièrement de l'avant se préparant à accueillir le Sommet Francophone en 1997...

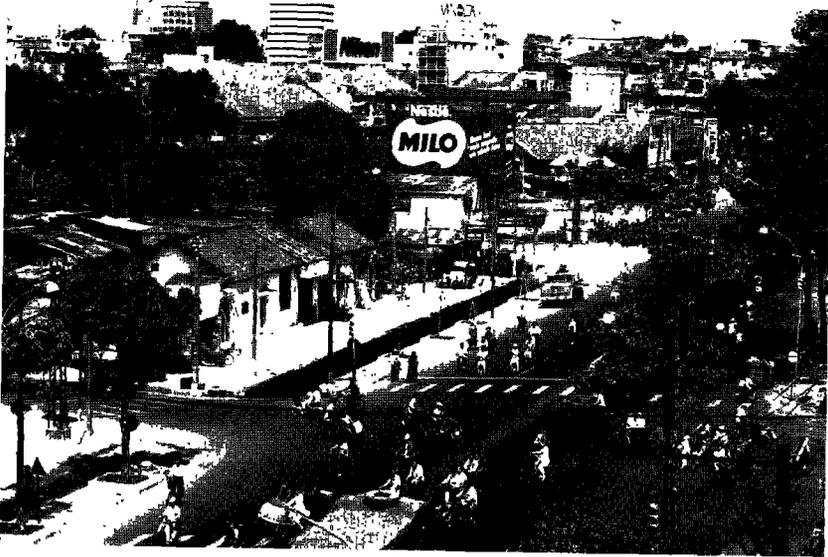
Les entreprises françaises investissent au Vietnam dans l'exploration pétrolière, le BTP, les produits manufacturés, entre autres pour un montant global de 721 millions de dollars. La France est le premier partenaire commercial non-asiatique du Vietnam ainsi que le deuxième grand pays à lui fournir une assistance après le Japon. Cette année, 50 millions de dollars ont été donnés au Vietnam dont 14 millions de dollars pour la coopération scientifique, technique et culturelle comprenant des bourses pour les vietnamiens afin de les aider à venir étudier en France. Le gouvernement français s'engage à ouvrir des écoles bilingues dans le primaire pour 3600 enfants dans 15 provinces. L'objectif étant durant les deux prochaines années de multiplier par cinq ce programme. La France a ainsi promis d'ouvrir trois lycées français, un à Hanoi, un à Huê et un à Ho Chi Minh Ville. Les écoles

secondaires espèrent voir sortir de leurs rangs une centaine d'étudiants parfaitement bilingues chaque année...

Parler le français c'est "la possibilité d'avoir un emploi dans une entreprise française". Les plus sérieux des francophiles dénigreraient un tel motif mais c'est la raison pour laquelle, le français restera probablement une langue vivante au Vietnam. Car, comme les Américains le disent, "l'argent est roi". »

Ron Moreau, *Newsweek*, 19 décembre 1994

Photographies



HO CHI MINH VILLE, VIETNAM



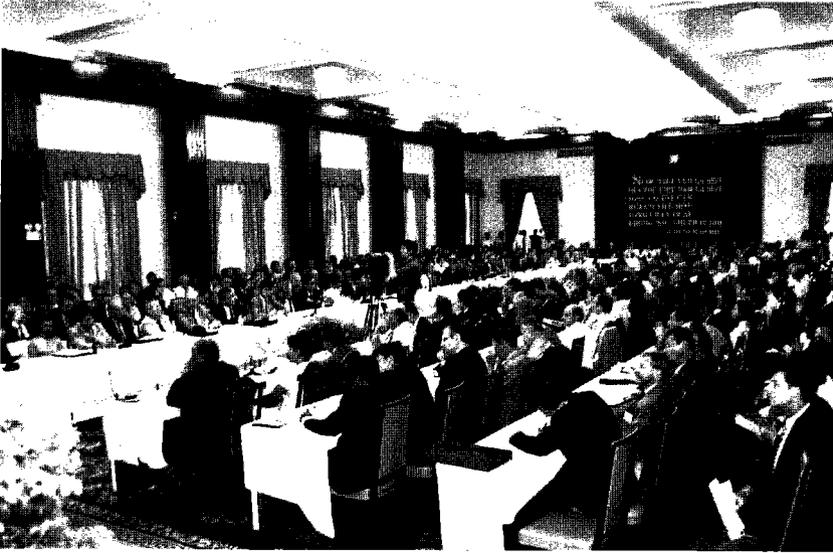
PALAIS DE LA RÉUNIFICATION, HO CHI MINH VILLE



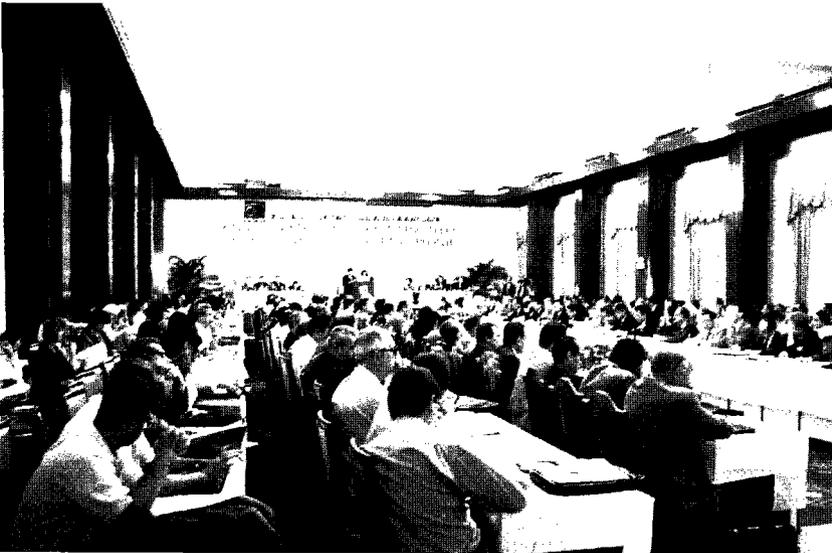
ENTRÉE DU PALAIS DE LA RÉUNIFICATION



ARRIVÉE DE MONSIEUR JUPPÉ
ACCOMPAGNÉ DE MICHEL GERVAIS ET MICHEL GUILLOU



SALLE DE RÉUNION, PARTICIPANTS



SALLE DE RÉUNION, PARTICIPANTS



MICHEL GERVAIS
PRÉSIDENT DE L'AUPELF-UREF



MONSIEUR PHAM MINH HAC
PREMIER VICE-MINISTRE DE L'ÉDUCATION
ET DE LA FORMATION DU VIETNAM



ANTOINE LOUIS HAREL
PRÉSIDENT DU BUREAU INTERNATIONAL DU FFA



MICHEL GUILLOU
DIRECTEUR GÉNÉRAL-RECTEUR DE L'AUPELF-UREF



MADAME TON NU THI NINH
DIRECTRICE POUR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
REPRÉSENTANT LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU VIETNAM



MADAME DO NGOC TRINH
VICE-PRÉSIDENTE DU CECI, HO CHI MINH VILLE



MONSIEUR ALAIN JUPPÉ
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MADAME NINH, MESSIEURS JUPPÉ ET GUILLOU



MONSIEUR DUONG VAN DAY



MONSIEUR MAURICE PORTICHE
CONSEILLER DU MINISTRE DE LA CULTURE ET LA FRANCOPHONIE
DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE REPRÉSENTANT PERSONNEL
DE MONSIEUR JACQUES TOUBON



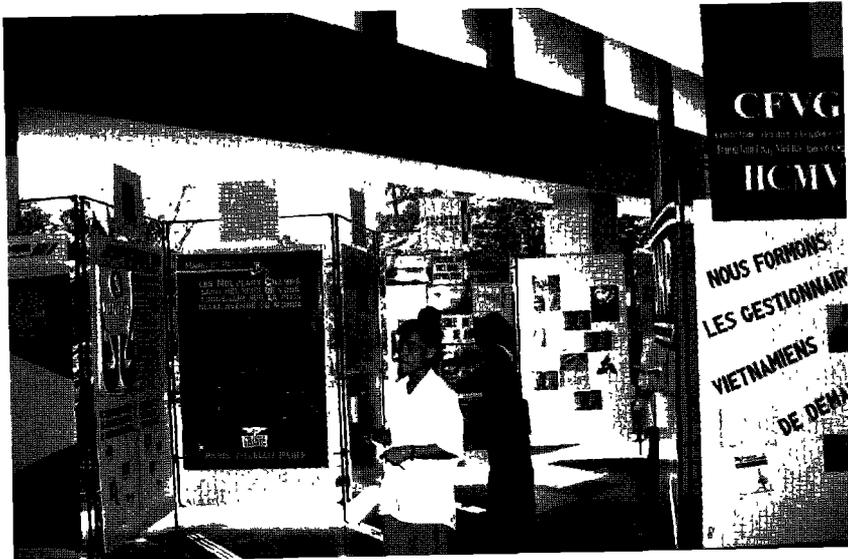
MONSIEUR DELALANDE
REPRÉSENTANT MONSIEUR JEAN-LOUIS ROY, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ACCT



MONSIEUR CHRISTIAN VALANTIN
REPRÉSENTANT PERSONNEL DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU SÉNÉGAL, ABDOU DIOUF



LES PARTENAIRES DU COLLOQUE



LES PARTENAIRES DU COLLOQUE



INTERVENANTS DE LA PREMIÈRE TABLE RONDE



INTERVENANTS DE LA PREMIÈRE TABLE RONDE



MADAME TRAN KIM LAN



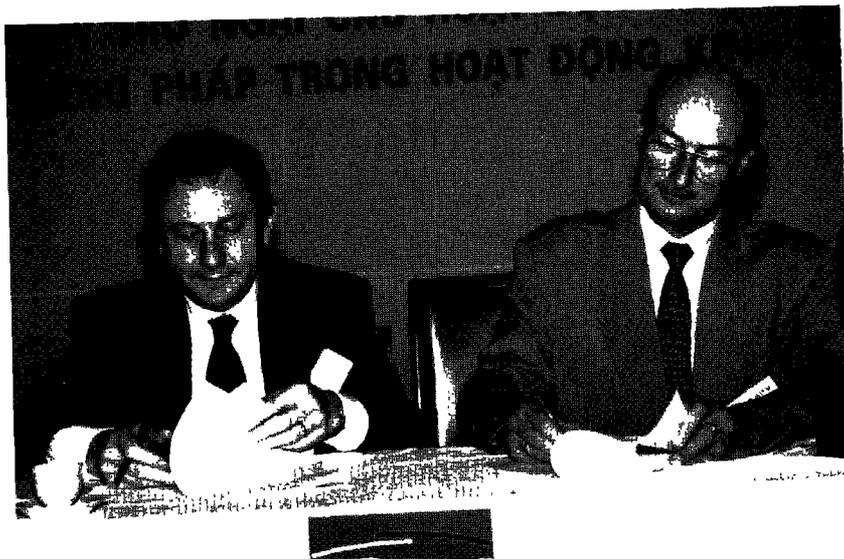
MESSIEURS LE BA THAO, AURILLAC ET CONDOMINAS
TABLE RONDE II



MONSIEUR PHAN VAN DUC
RÉDACTEUR EN CHEF DU *COURRIER INTERNATIONAL*, AVI



MESSIEURS DUONG VAN DAM, AVOCAT
ET GUIDONI, ANCIEN AMBASSADEUR DE FRANCE



SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE LE CAFV ET L'AUFELF-UREF
MESSIEURS GUILLOU ET MARIE



MONSIEUR LE REPRÉSENTANT DU LAOS
ET MONSIEUR NOUTH NARANG, MINISTRE DE LA CULTURE ET DES BEAUX-ARTS
DU GOUVERNEMENT ROYAL DU CAMBODGE



CONFÉRENCE DE PRESSE
MADAME REZK, DIRECTEUR DE CABINET, MONSIEUR GUILLOU,
MADAME OERLEMANS, DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DU JOURNAL *LE POINT*



TABLE RONDE III



MAÎTRE NGO



INTERVENANTS DE LA TABLE RONDE III



MONSIEUR BERNARD ATTALI



MADAME LEILA REZK
DIRECTEUR DE CABINET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL-RECTEUR DE L'AUPELF-UREF
INTERVENANT À LA TABLE RONDE IV



LES INTERVENANTS DE LA TABLE RONDE IV

Liste des participants

AEPU Martine		
ALBRAND M.	ALGECO	Directeur Export
AMMAN M.	GAN	Marketing Executive Asie
ANGELINO H.	INSTITUT POLYTECH. TOULOUSE	Président et Professeur d'Université
AOUST M.	CAMPENON	Délégué Asie
ATTALI Bernard	BANQUE ARJIL	Président
AURILLAC Michel	FIER, CABINET VAUVAN	Ancien Ministre
AUZAS Philippe	LEGI CONSEIL	Avocat
BACH M.	INDOVINA	
BANI M.	NESTLÉ	Directeur Asie
BARBE Marc	ÉLEC. EAUX/MADAGASCAR	
BARILARI M.	CONSEIL GÉNÉRAL ESSONNE	
BARETT M.	GRAS-SAVOYE	
BARTHELEMY Roland	MATRA COMMUNICATIONS	Directeur des Relations publiques
BASSI M.	COMITÉ FRANÇAIS EXPO. & CONV.	Vice Président
BATAILLE Marie-Michelle	CONSEIL Ral ILE DE FRANCE	Conseiller régional
BATILLIOT Jacques		Éditeur
BAUBIAT Jean-Christophe	AMBASSADE DE FRANCE AU VIETNAM	Attaché audiovisuel
BAUDRY M.	TECSULT INTER	
BEAUDRY M.	EDUPLUS Inc.	Vice Président
BENAMOUR M.	SOLOG	PDG
BERNARDIN M.	CCI Versailles	Vice Président
BERTON M.	LE P'TIT BISTROT	
BESBES Mustapha	CITEF, ENIT TUNIS	Président
BESSIERE Nicole	COFACE	
BILLAUD M.	CAMPENON	Délégué Asie
BLANC Michel	LABORATOIRES WOLFF	Développement agricole
BLANC Suzanne	CONSEIL Ral ILE DE FRANCE	Conseiller régional
BLANCHELANDE Jean-Pierre	CONSEIL Ral ILE DE FRANCE	Conseiller régional
BODSON Arthur	UNIVERSITÉ LIÈGE	Recteur
BOHBOT David	CONSEIL Ral ILE DE FRANCE	Conseiller Régional

Liste des participants

BOISSON M	SANOFI	
BONNEFOIX M.	SAGA	
BONNIN Patricia	GROUPE RINGIER	Responsable
BONOS Gérard	RADIO CLASSIQUE	Rédacteur en Chef
BORTOLUSSI M.	E.N.S. CACHAN	Professeur, Dr Relations Internationales
BOUCHARD M.	LEGRAND	
BOUQUEREL M.	FBA	
BOUVET H.	SOFEVI	Administrateur délégué
BOY C.	C3R	PDG
BRANCHE M.	CALBERSON	Secrétaire général
BRETONNET M.	UNIVERSITÉ METZ	Responsable Relat Internationales
BROQUE M.	CALBERSON	
BROUSSAUD M.	CALBERSON	
BRUGMA Thierry	TBC HALBART EXPRESS	Administrateur délégué
BRUNS M.	SCETA INTERNATIONAL	
BRUXELLE Eric	CREATIF	Directeur Commercial
BUES JM.	AVIMS	Délégué Général
BUI Maurice	BUI	
BUI QUANG DUC	VIETTRONIMEX	
BUI QUANG VINH	VINASUGAR	
BUI THO NGOC	SA & E	
BUI VU QUI	INTIMEX	
BY VAN TU	PETRO VIETNAM	Directeur Asie
CADE Isabelle	VIETNAM SCOOP	
CAILLEAUD DE CHAMP J.	STELLAFNOR International	Directeur Commercial
CANARD François	CANARD CONSULTANTS	Consultant
CAMPANA M.	SCETA INTERNATIONAL	
CASANOVA M.	A & S	Directeur
CASSEN Bernard	LE MONDE DIPLOMATIQUE	Professeur Paris 8
CAVILLE Bernard	ITC	
CAVILLE Bruno	CABINET CAVALLIE	Avocat
CAYE Ch.	ANCE	Direction du Développement
CHAREILLE	VANNIER	
CHARRON M.	FRIEDLANDER	Directeur Vietnam
CHASSE M	NHA BE SAPA	
CHAU HUE CAM	ALSIMEX	
CHRETIEN Michel	UNIVERSITÉ TECHNO. COMPIÈGNE	Responsable de projet
COLLET Marcel	SCETA INTERNATIONAL	

Liste des participants

COMBAL Michel	Ancien Ambassadeur de France au Vietnam	Directeur/Délégation AUPELF-UREF-Bruxelles
CONDOMINAS Georges	EHESS	Directeur d'Études
CONINCKX Claude	HATIER INTERNATIONAL	Directeur Régional
CORAZZA Chiara	CONSEIL Ral ILE DE FRANCE	Directeur Affaires Internationales
CORRAND Marcel	CORELEC	PDG
CO TRAN MONG HOANG	TRUNG TAM MONDIAL	
CO TRAN THI THIEN PHUC	BUU DIEN THANH PHO	
COTTEREAU Véronique	CIE GÉNÉRALE BATIMENTS CONST.	Juriste
COURT M.	GAN	
COUTANT P.	DÉVELOP. CONSEIL	Directeur Général
CRONE R.	CHAMBRE NOTAIRE DE PARIS	Notaire
DABOS M.	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE	Conseiller auprès de Maître NGO
DAGASSAN Marie-Thérèse	AUPELF-UREF	
DANG VAN THIENG	TOCONTAP	
DANET Alain	CNJF	Président délégué
DANIEL Alain	SOREM	
DANTIN M.	SETRACO	
DAO BICH THAO	VUNGTAU PEARL ORIENT	
DAO HUY GIAM	GENERALEXIM	Directeur
DAO NAM HAI	MACHINO IMPORT	
DAOUDI EL IDRISSI A.	UNIVERSITÉ HASSAN II	Recteur
De CASTRIE Mme	FCC EXPERTS	PDG
De HARTINGH Bertrand	ÉCOLE FRANÇAISE D'E/O	
De LANGALERIE-ROBIN Mme	TV5	Chargée de mission
De PENGUILLY M.	DEVILLETTE	Président
De PIMODAN B.	ELEC. EAUX/MADAGASCAR	Président
De RUTY Ch.	AIDEXPORT	
DEBRAY M.	MAIRIE DE PARIS	
DELALANDE Philippe	ACCT	Directeur Bureau Asie Pacifique
DENIAU M.	CBC	Responsable Asie
DENIAU M.	EAU ÉLECTRICITE MADAGASCAR	
DESCORPS M	SANOFI	
DEVILLE Mme	LE POINT	Directrice de la Communication
DEXANT Hugues	CIC	Directeur du Groupe CIC
DINH GIA	CAMPENON BERNARD	
DINH XANG	DIXACO	
DISDET J. F	CABINET J. F DISDET	Ingénieur-Economiste de la construction
DKHISSI M.	UNIVERSITÉ AGADIR	Recteur

Liste des participants

DOAN CONG	COMPOTECH INC.	
DOAN VIET DAITU	OPEN ASIA	
DO BOI QUYET	VIET BICE	Administrateur
DO DOAN HIEN	TY XAY DUNG SO 5	
DO HOANG HAI	FIDICO	
DO HUU NGU	MEKONGBANK	
DO HUU NGHIEM	SAKYNO	
DO LONG	BITA'S LTD	
DO NGOC KHAI	NAKYDACO	
DO NGOC TRINH		
DO THANH LONG	VISSAN	
DO VAN HOANG	SUNIMEX	
DONG THI BICH THUY	TRUNG TAM TIN HOC	
DONG VAN CHIEU	VINALAST	
DROBNIAK Michel	PEE - AMBASSADE DE FRANCE/VIETNAM	Conseiller
DUK DODON M.	OBER INVESTISSEMENTS	PDG
DUGOIN Xavier	CONSEIL GÉNÉRAL ESSONNE	Président
DUONG KY HIEU	IMEXCO	
DUONG MINH ANH LAN	TEXTIMEX	
DUONG NGOC MINH	SAGIMEXCO	
DUONG VAN DAM		Avocat
DUONG VAN DAY	CHAMBRE DE COMMERCE DU VIETNAM	Vice-Président
DUPIN Arnaud	ESTEM	Directeur
DUVAL René	UIJPLF	
EDEL M.	FEAL	
EL BAZIS M.	MANUROP	
EL HABIB LY Mohamadou	ISRA	Directeur
EVARD Anne	UNIVERSITÉ LILLE	Chargé Mission Relat. Internationales
FALOCI Nitzia	CONSEIL RAI ILE DE FRANCE	Conseiller régional
FARAUT M.	FRANCE CONVENTIONS	
FAURE M.	P & O GUL	
FAUVE M.	EDF	
FERNET Michel	PRESS CLUB	Vice Président
FIRINO-MARTELL M	FIRINO-MARTELL	
FIX Jean-Pascal	AVANTI	
FLEURY Alain	AMBASSADE DE FRANCE AU VIETNAM	Conseiller culturel
FORGES M.	LOSERI	
FORMAGNE Christian	BANQUE ARJIL	Conseiller de la Direction Générale

Liste des participants

FORTEZA JC.	C3R	
FRACHON M.	BNP	
FROMENT-MEURICE M.	CONSEIL D'ÉTAT	Conseiller d'État
GALIVEL Mme	GALIVEL	Attachée de Presse
GARRISSON M.	AIR FRANCE	Directeur Vietnam
GAS Valérie	MFI/RFI	Journaliste
GAUTHIER Denis	DEGIMI (Canada)	Président
GAUTIER Claude	UNIVERSITÉ DE LILLE	
GAZEAX M.	SAIGON SHYPYARD	
GENET François	SIGET CONSULTING	Consultant Commerce Extérieur
GEORGE Jean-Paul	COFRATECH/GAZ DE FRANCE	Directeur
GERVAIS Michel	UNIVERSITÉ LAVAL	Président AUPELF-UREF
GIAKOUMIS A.	SOLAIC	Vice Président Marketing
GIRERD Pascal	UNIVERSITÉ LILLE	Professeur
GOUAZE André	CIDMEF	Président
GROS Georges	UIJPLF	Secrétaire général
GUIDONI Pierre		Ancien Ambassadeur
GUIGUE Martial		Expert
GUILLEMOT M.	BFCE	
GUILLOU Michel	AUPELF-UREF	Directeur général-Recteur
GUSTINELLI M.	VIET BICE	Directeur
GUY DO M.	GRAS-SAVOYE	
GUYAUX Yves	GUYAUX S A.	Administrateur délégué
HAMELIN Marcel	UNIVERSITÉ OTTAWA	Recteur
HAMESSE Guy	ITS	
HAREL Antoine	FORUM FRANCOPHONE AFFAIRES	Président du Bureau International
HAUDEVILLE Bernard	ORLEANS	Professeur d'université
HA VAN NGHIA	MYKICO	
HECK Daniel	Ass. Rencontres NOTARIAT UNIVER.	Président, et Notaire
HELOU M	LOUDART	
HERBERT Jacques	FEAL INTERNATIONAL	Directeur du Développement
HIRSCH M.	CFVG	
HOBADAM P.	ACCESS VIETNAM	Directeur
HOANG KIM THANH	DUOC PHAM VN	
HOANG VAN TU	DS BANK	
HOANG VI DAC	THAMYFA	
HOGAN	HOGAN	
HOLTZER Gérard	ERNST & YOUNG	

Liste des participants

HONG HUAN M.	VSL INTERNATIONAL	Délégué Asie
HUBERT Jean-Paul	MINISTÈRE AFFAIRES ÉTRANGÈRES	Coordonnateur
HUYNH TR CHANH	DOMESCO	
HUYNH VAN TUU	INDOVINA BANK	
JACQUET Fredy	DÉLÉGATION GÉNÉRALE CFB	Conseiller
JACQUIN-PENTILLON Roger	CONSEIL D'ÉTAT	Conseiller
JADOT M.	CLIFFORD CHANCE	
JONQUOY Mme	MASAI	Directrice Générale
KACOU M.	ENSTP	Directeur
KARAZIWAN M.	ELKAUR	Président
KERJAN Liliane	UNIVERSITÉ RENNES II	Vice Présidente
KONG PHIRUM		
KORSAKOF	LA CAVE	
KUSTER Gérard	LYONNAISE DES EAUX	Directeur du Centre d'information
LAFAGE M.	COFACE	Singapour
LAFONT Pierre-Bernard	EPHE	Directeur d'Études
LALANNE M.	CFVG	
LAMBERT Lucile	FFA-BELGIQUE	
LAM XUAN THI	MARTIN 107	
LARAISON Y.	GIE OCÉANE	Directeur Général
LE BA M.	FORMACH CORP	Directeur Général
LE BA THAO		Géographe
LE HEN M.	VEGECO	
LE HOA	GESECO	
LE HONG PHI	TOSECO	
LE MINH SANG	SFC	
LE NAM PHU	MARTIN 107	
LE NGOC THI	FFA - VIETNAM	Président
LE NGOC TRAC	BUU DIEN THANH PHO	
LE PHAN PHAT	SEAPRODEX	
LE QUANG NHUONG	VISSAN	
LE QUANG QUYEN	VIETNAM COTTON COMPANY	
LE THIEU HUNG	SAIGON TOURIST	
LE VAN PHUC	APAVE	Directeur Général
LECHARTIER M.	NHA BE SAPA	
LECHERVY Christian	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE	Directeur Affaires Stratégiques
LEDORTZ M.	BULL	Responsable Asie
LE DREAU M.	DAN A. POLLACK HANOI	

Liste des participants

LÉGER Jean-Marc	AUPELF-UREF	Secrétaire général honoraire
LEGRAND Sylviane	SERV DES AFFAIRES FRANCOPHONES	Chargée de mission
LENAUD Alain	AXIS	Directeur Général
LENORMAND Jean-Claude	BGI	
LEONARD M.	SAGA	
LEPLE M.	APLITEC	PDG
LIEVREMONT M.	E N.S. CACHAN	Professeur et Dr adjoint
LIROT M.	LEGRAND	Directeur Asie
LOPEZ M.	YULL	
LOPRIANO Max		
LOURAU M.	GYMA	
LUONG BACH VAN	TT NGHIEN CUU CHAT DEO	
LY HON TRUNG	STEXIMCO	
LY MY NGUYET	SAIGA	
MAC KENZIE M.	EUREXCEL ASSOCIÉS	
MAILLAT Denis	UNIVERSITÉ NEUCHÂTEL	Recteur
MAIRE Pascal	BULLE D'AIR	Architecte
MALIVEL M.	N.M.S. ARCHITECTURE	Architecte
MARCEL Paul	CITÉ UNIVERSITAIRE	Dr Maison Étudiants Asie Sud Est
MARCUS Luc	CLE 128	PDG
MARIE Jacques	TOTAL, CAFV	Directeur Asie
MARILLET Pascal		Photographe
MARTIN Jacques J.P.	AUPELF-UREF	Secrétaire général du colloque
MARZOUKI Samir	COMITÉ REGIONAL TUNIS	Président
MAUDET M.	RENAULT	
MEGE Raymond	CONSEIL Ral ILE DE FRANCE	Conseiller régional
MERLIN Jean-Marc	H20	
MERMET M.	SCETAVROUTE	
MESNIER M.	KOCH MANUTENTION	Responsable Asie Sud Est
METTON Alain	CNRS	Directeur G.R.A.C.
MICHALON M.	MASAI	Contrôleur de Gestion
MINNE François	CACTUS S.A.	PDG
MOINGEON M	HACHETTE LIVRES ÉDUCATION	Directeur
MOLINARI M.	ACCOR	Directeur Asie
MONNET M.	PEUGEOT	Délégué Asie
MONNOT M.	CFVG	
MOOTOOSAMY Karl	CPF	Conseiller
MORELLI Pierre	S I.R.	PDG

Liste des participants

MORIETTE M.	EDF	Responsable Asie
MOSCONI M.	COMITÉ FRANÇAIS EXPO. & CONV.	Directeur Général Adjoint
MUYL Pierre-Alexandre		
NAHUM M.	ORDRE DES EXPERTS COMP	Président
NEVERS M.	CONSEIL GENERAL ESSONNE	
NEVEU M.	FFA	
NGO CHI TAM	FTDC	
NGO CONG DUC	VP BANK	
NGO Gérard	CABINET NGO	Avocat
NGO GIA THO	FIPEXIM	Directeur
NGO KHAC DINH	P & O GUL	
NGO TRI SAM	AGRIMEX	
NGO VAN PHUONG	THU DO	
NGO VIET VAN	USINE DE CONFECTION 40	Directrice
NGUYEN DANG QUANG	LAMSON CO	
NGUYEN DANG SAN	TY XAY DUNG SO 5	
NGUYEN DIEU HUNG	CUU LONG SEAPRO	
NGUYEN DUY CUONG	DUOC PHAM VN	
NGUYEN DUY LE	PHONG THUONG MAI	
NGUYEN DUY LO	VIETCOMBANK	
NGUYEN HA HIEU	VIETNAM TOURISM	Expert
NGUYEN HO	SEAFOOD PROCESSING	
NGUYEN HOANG PHUC	MTS	
NGUYEN HUU DU	BAO VIET	
NGUYEN HUYNH CAHN D.	CIC PARIS	Directeur de la Logistique
NGUYEN KIM THOA	MY PHAM SAIGON	
NGUYEN LIEM CHANH	MAHF	
NGUYEN MANH BACH	INDOVINA BANK	
NGUYEN MAURICE	CLIFFORD CHANCE	
NGUYEN MINH DUC	SAPHILES	
NGUYEN MONG HUNG	ASIA BANK	
NGUYEN NAM CUONG	BAO VIET	
NGUYEN NGUYET NGA	TOURINCO	Expert
NGUYEN NGOC DIEP	MFPF	
NGUYEN NGOC GIAO	UNIVERSITÉ HO CHI MINH VILLE	Recreur
NGUYEN NHAT HONG	EXIM BANK	
NGUYEN PHONG	BAO VIET	
NGUYEN PHUOC DAI	HIEP HOI LUAT GIA	

Liste des participants

NGUYEN QUOC CHINH	NHUA BINH MINH	
NGUYEN Sophie	ROUSSEL UCLAF	
NGUYEN THAI BINH	VUNGTAU PEARL ORIENT	
NGUYEN THANH BINH	VIECO	
NGUYEN THANH DU	CONG NGHIEP CAO SU	
NGUYEN THANH TAO	SEAPRIMEXCO	
NGUYEN THE	TRUNG TAM THONG TIN KY THUAT	
NGUYEN THE ANH	EPHE	Directeur d'Études
NGUYEN THE HUU		
NGUYEN THI BOI QUYNH	HIEP HOI DU LICH	
NGUYEN THI NGA	NGOC HA SHOE COMPANY	Directrice
NGUYEN THI PHI PHUONG	VIET TRUNG	
NGUYEN THI PHUOC	ORATEX CO LTD	
NGUYEN THI THO	BONG BACH TUYET	
NGUYEN THI TU AHN	TRUNG TAM MONDIAL	
NGUYEN THI VI	MIKHATEX	
NGUYEN THO VIET NGA	HG PHARM	
NGUYEN TRAN HA	MARINE TRADING CENTER	Directeur adjoint
NGUYEN TRIM LAN		
NGUYEN TRONG M.	FRANCE LOISIRS	Responsable d'Études
NGUYEN VAN HOANG	GENERALEXIM	
NGUYEN VAN CUNG		
NGUYEN VAN KICH	CAFATEX	
NGUYEN VAN NGOAN	TANIMEX	
NGUYEN VAN THU	VINASUGAR	
NGUYEN VAN QUI	SEAPRODEX	
NGUYEN VAN SAU	HONG VIET	
NGUYEN VU TUAN	HIEP HOI LUAT GIA	
NGUYEN XUAN LAP	SAPHARCO	
NHO THAI KIEN	INTOURCO	
NICOL Marie-Josée	GROUPE SGP	Directeur associé
NOURISSAT Hervé	CONSEIL NATIONAL ORDRE ARCHIT.	Vice Président
NOUTH NARANG		
OERLEMANS Mme	LE POINT	Directeur Général Adjoint
OLIVE Caroline	CFI	Vietnam
OLIVEIRA Moise	UNIVERSITÉ OMAR BONGO	
OLIVIER Jacques	CONSEIL Ral ILE DE FRANCE	Conseiller régional
OLLIER Jacqueline.	CIE EST OUEST	Directeur général

Liste des participants

LOUDART M.	LOUDART	
OUKRAT R.	SECCOM GARDES	Gérant
OURSET M.	CCI PARIS	
PASCUAL M.	SDV VIETNAM	
PASTOR Robert	ATLAS INTERNATIONAL	Directeur
PECCOUD Robert	MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION	Directeur
PENOUIL Marc	UNIVERSITÉ BORDEAUX I	Président
PERENOU Yves	CONFORTIQUE	Journaliste
PERETTI Serge	GÉNÉRALE FINANCIÈRE PARTICIPAT.	PDG
PEREY Erik	I.E.I.F.	
PETIT Jacques	FÉDÉRATION NATION. EQUIP. ÉLECT.	Administrateur honoraire
PETIT Yves	SAVMAR	Directeur
PHAM Gia Khanh	COMPAGNIE GÉNÉRALE PLASTIQUES	Conseiller
PHAM TRUNG CHANH	DOMEXO	
PHAM QUANG HUY	OSC VIETNAM	
PHAM VAN DUC		
PHAN DINH DO	LEAPRODEXIM	
PHAN CHAU KHANH	RUU BINH TAY	
PHAN CONG HOAN	ARTEX HANOI	Directeur général
PHAN VIET DUNG	LISADO	
PHILIPPE Olivier	TV5	Journaliste
PICAMAL M.	GROUPE SGP	
PICOT M.	PREZIOSO	
PIERRE M.	ASSOCIATION MAIRES DE FRANCE	
PIETERSOONE M.	MAGIC RESORT	
PINOT M.	LE PIERROT GOURMAND	
PINTE Etienne	ASSEMBLÉE NATIONALE	Député
PINTO Y.	TRIBUNE DE LAUSANNE	Journaliste
PLANCHON E.	RHÔNE POULENC	Délégué Asie
PLOQUIN Mme	EDICEF	Rédactrice en chef adjointe
POCQUET M.	MAC 10	PDG
POLETTI Philippe	ORSAN	
POLLACK M.	DAN A. POLLACK HANOI	
POMONTI Jean-Claude	LE MONDE	Journaliste
PONTANIER M.	LABORATOIRES PIERRE FABRE	
POPOV Kantcho	UNIVERSITÉ TECHNOLOGIQUE SOFIA	Professeur
PORTICHE Maurice	MINISTÈRE CULTURE/FRANCOPHONIE	Conseiller
PRIESTLEY Pascal	TV5	Journaliste

Liste des participants

PUERTOLAS M.	AGF	
PY Pierre	CIFRA	PDG
QUILLART M.	RAMOLINO	
QUITEREL M.	EUREKA	Délégué Asie
RABOURDIN M.	RABOURDIN	PDG, Président Club Export. Seine et Marne
RADIGUET Judith		Journaliste
RAMOLINO M.	CALAN RAMOLINO	Président
REBOURS J.	ICC	
REBREYEND Gérard	CONSEIL RaI ILE DE FRANCE	Direction Relations Internationales
REVOL Olivier	Cabinet Psd G. D'Estaing	Préfet
REZK Leila	AUPELF-UREF	Directeur de Cabinet
RICHARD Jean-Luc	PROCONCO	
RINALDO M.	VOILES VIETNAM	
RINTZ M.	SDV VIETNAM	
RIVRON Alain	FEAL INTERNATIONAL	Président
ROMPRE Florian	FORUM FRANCOPHONE AFFAIRES	Secrétaire Général International
ROSIUS M.	AXIS	
ROSSI JY.	ACPM	Directeur Général
ROSTINI Nathalie	AUPELF-UREF	Chargée d'Études
ROULLOT M.	GAN	Dr Geston Patrimoine
ROUSSET Annick	ACTIM	Directeur de la Communication
ROUZE J.	ROUZE CONSULTANTS	Consultant
ROY M.	MAGIC RESORT	
RUEST Paul	COLLÈGE UNIVERSITAIRE ST BONIFACE	Recteur
SADA Hugo	MFI	Rédacteur en chef
SAGUI M.	CONSEIL GÉNÉRAL ESSONNE	
SAILLARD M.	GAZ DE FRANCE	Inspecteur Général
SAINTENY Philippe	RFI	Directeur des programmes
SALBAING Ch.	SCP HUYGUE DE MAHENGÉ	Avocat
SALON Albert	MINISTÈRE DE LA COOPERATION	Chargé de mission
SANYALAKSIRI Yayai		
SARNELLI M		
SAVARY Pascal	PRESS CLUB CENTER VIETNAM	
SCHAWB Laurent		
SCHMAUS Guy	CONSEIL RaI ILE DE FRANCE	Président GPE
SEDDOH Komlavi Fofoli	MIN ÉDUCT NAT RECH SCIENT.	Ministre
SEGRETAIN Étienne	O.R.C.	Gérant
SEGUIN M.	PEUGEOT	

Liste des participants

SERENNE Philippe	PROCONCO	
SERUSCLAT M.	EDF	
SOISSON M.	PREZIOSO	
STIVENARD M.	SALUSTRO	
STERN M.	CABINET STERN	
TA KHANH PHI	CHUONG DUONG	
TANG VAN HONG	GENOCOFOV	
TAPIN M.	HSD ERNST.	Avocat
THIEBAULT Jean Louts	UNIVERSITÉ LILLE	Professeur
THIPAINE M.	SET	
THOURET M	CAMPENON BERNARD	
TISOT M.	INP LORRAINE	Président
TOGNAZZI M.	SETRACO	
TON THAT UY		
TON TICH DUNG	NHA MAY THUY TINH KHANH HOI	
TORRENT Jacques	E.S.L. NETWORK	PDG, Ancien député de Genève
TRAM Mme	SOREM	Médecin, PDG
TRAN Docteur	BIOMERIEUX	
TRAN BA TUOC	CHOLIMEX	
TRAN HA NAM	SCITEC	
TRAN HA THU	CONTREXIM	Expert
TRAN HOANG NGUYEN	HIEP HOI SAIGON PLASTIC	
TRAN NGOC LAN	CENTRIMEX	
TRAN PE DELAHORE	EUREXCEL ASSOCIES	
TRAN QUANG NGOC	UY BAN HOP TAC DAU TU	
TRAN QUANG TIEN	VIDEMEX	Directeur
TRAN QUY PHONG	ANH TU	
TREMSAL Paul	SOFEOME EMBALLAGES INDUST.	Président
TRIVIN M.	OPEN ASIA	
TRO LY TONG	SAIGON TOURIST	
TRUONG GIA THE	VINALIMEX	
VACHER M.	FORUM FRANCOPHONE AFFAIRES	
VALANTIN Christuan	CPF	Vice Président
VANNIER M.	VANNIER	
VENTURA M.	WEIL	
VERGEON M.	AIR FRANCE	
VIAL M.	VH INTERNATIONAL	
VIALARD M.	SAGA	

Liste des participants

VILLARD M.	LABORATOIRES PIERRE FABRE	
VIS M.	VPC	
VO HOANG SON	LEGAMEX	
VO MINH TAN	TECHNO AGRICULTURAL SUPPLYING	
VO NGOC BE	GARMEX SAIGON	
VO TAN PHAT	ANIMEX	
VO THAN THUY	HONG VIET	
VO THANH TUNG	ASC	
VO TRONG CUONG	MINEXPORT	
VO VAN HUE	AMEXCO	
VU HONG KUANG	ANGIANG	
VU KIM HANH		
VU THI NINH	WEC SAIGON	
VULLIEZ Ch.	CCI PARIS	Directeur Enseignement
VUU KHAI THANH	BITI'S LTD	
WERNERT Michel	AUDIT ET FINANCES	
WORONOFF Michel	UNIVERSITÉ FRANCHE COMTÉ	Président

Cette liste n'est pas exhaustive. Elle comprend les personnes ayant participé au colloque, y compris celles n'ayant pu se déplacer jusqu'à Ho Chi Minh Ville. Nous prions les personnes ne figurant pas dans cette liste de bien vouloir nous excuser.

Remerciements

L'AUPELF-UREF remercie tout particulièrement Madame Ninh d'avoir participé aux deux journées de son colloque et cela au nom du ministre des Affaires étrangères de la République socialiste du Vietnam, Monsieur Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères de la République française de nous avoir rejoints à l'ouverture du colloque et Monsieur Maurice Portiche, conseiller auprès du ministre français de la Culture et de la Francophonie, d'avoir fait le voyage de Paris pour être avec nous, et représenter Monsieur Jacques Toubon.

L'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche remercie de leur aide et leur présence lors du colloque, l'Association vietnamienne d'informatique, les comités nationaux du FFA, les ambassades du Vietnam en France et de France au Vietnam, le Consulat général de France d'Ho Chi Minh Ville, Axis et associés chargé des relations avec les entreprises, Air Vietnam, Air France, transporteurs officiels du colloque, tous les participants et les intervenants, Open Asia et en particulier Madame Tran Thi Yuyet Nga, tous les partenaires, la presse écrite, la télévision, la chaîne n°2 vietnamienne, CFI et TV5, la radio, RFI et Radio classique, le journal *Le Point*, Saigon Tourist, le CAFV, ainsi que l'ACCT et en particulier son Directeur du Bureau Asie-Pacifique, Madame Nguyen Phuoc Dai, les comités populaires des villes de Hanoï et Ho Chi Minh Ville, le CVFG – Centre franco-vietnamien de formation à la gestion.

Editions Eric Koehler
pour l'AUPELF-UREF

Achévé d'imprimer en février 1995
sur les presses de l'imprimerie IBP
Fleury, France

Numéro d'impression : 6212

Universités francophones



Agence
francophone
pour l'enseignement
supérieur et la recherche

Prospectives francophones est une série de la collection Universités francophones de l'AUPELF-UREF dans laquelle paraissent des ouvrages portant sur les problèmes de l'université, de la recherche, des langues, de la science dans la Francophonie d'aujourd'hui.

La première rencontre régionale "Affaires, Entreprises et Francophonie" s'est tenue les 25 et 26 novembre 1994 au Palais de la Réunification à Ho Chi Minh Ville. Elle était organisée par l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche et a regroupé plus de 400 participants, entrepreneurs, politiques, scientifiques et universitaires.

Quatre thématiques ont été abordées : *L'entreprise francophone ; Réalité et présence de la Francophonie ; La Francophonie, atout ou handicap économique et Promouvoir la Francophonie économique.*

Une Charte de l'entreprise francophone a été établie pour définir les engagements des entreprises dans la promotion de la Francophonie économique.

Cet ouvrage qui présente les interventions et réflexions des chefs d'entreprises et des politiques est une contribution majeure à la définition d'une Francophonie concrète, vivante, utile, perçue comme un projet global.



I.S.S.N. 0993-3948
Diffusion EDICEF
ou ELLIPSES selon pays

59/4654/6
Imprimé en France

Prix Europe, Amérique du Nord, Japon : 400 FF
Prix Afrique, Amérique latine, Asie du Sud-Est, Haïti, Maghreb et Moyen-Orient : 50 FF